

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2018

AGRICULTURE DURABLE POUR L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1018)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE34

présenté par

M. Potier, Mme Battistel, M. Letchimy, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Biémouret,
M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont,
M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert,
M. Le Foll, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Pueyo, M. Pupponi,
Mme Rabault, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et Mme Victory

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 36, insérer l'alinéa suivant :

« 7 *bis*. Souhaite que soit développée une culture civique et naturaliste autour de l'alimentation ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'information du grand public en matière d'alimentation durable, respectueuse de l'environnement et protectrice de la santé publique, est insuffisante. Les moyens consacrés à l'éducation à l'alimentation sont très déséquilibrés. Chaque enfant européen devrait avoir un parcours pédagogique lui permettant de connaître la source de la nourriture et d'en mesurer sa portée.

Il faut en effet développer des espaces et des outils éducatifs objectifs pour que l'amélioration des connaissances des consommateurs d'aujourd'hui et de demain contribue à renouer un lien de confiance entre agriculture, alimentation et consommateurs, entre ville et campagne, pour que l'élévation des connaissances des consommateurs contribue à accélérer la généralisation de l'agroécologie et pour que les achats alimentaires plus éclairés favorisent l'amélioration de la santé des consommateurs et de l'environnement.